

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 41 du 8 septembre 2016

PARTIE PERMANENTE

Armée de terre

Texte 15

INSTRUCTION N° 507599/DEF/RH-AT/EP/PMF/DS
portant abrogation d'un texte.

Du 27 juillet 2016

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE : bureau « politique des métiers et des formations associées ».

INSTRUCTION N° 507599/DEF/RH-AT/EP/PMF/DS portant abrogation d'un texte.

Du 27 juillet 2016

NOR D E F T 1 6 5 1 3 8 9 J

Texte abrogé :

Instruction n° 254/DEF/EMAT/PRH/DS - n° 595/DEF/EMSAM/DEP du 27 février 2004 (BOC, 2004, p. 1685 ; BOEM 630.2.14.4).

Référence de publication : BOC n° 41 du 8 septembre 2016, texte 15.

1. L'instruction n° 254/DEF/EMAT/PRH/DS - n° 595/DEF/EMSAM/DEP du 27 février 2004 relative à la formation individuelle de spécialité des militaires du rang du domaine de spécialités « gestion des ressources humaines » est abrogée.

2. La présente instruction sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de brigade,
sous-directeur des études et de la politique,*

Christophe ABAD.